



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : **03/04/2019** Dossier complet le : **03/04/2019** N° d'enregistrement : **F09319P0117**

1. Intitulé du projet
CREATION DE BATIMENTS DE SELF-STOCKAGE SUR LA COMMUNE DE VEDENE (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **SAS ROBERT ARNAL ET FILS**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **M. ALIAS Vincent, représentant de la société commerciale RESOTAINER**

RCS / SIRET **5 8 2 6 8 0 7 8 1 0 0 0 9 0** Forme juridique **Société par Actions Simplifiées**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a) Travaux, construction et opérations d'aménagements	Projet créant une surface de plancher de 16 631 m ² > 10 000 m ² .
47 a) Défrichement	Projet générant un défrichement sur une superficie maximale de 24 110 m ² > 5 000 m ² . Projet soumis à déclaration IOTA (rubriques 1.1.1.0 et 2.1.5.0). Projet non soumis à ICPE (absence de produit polluant ou dangereux, classé ERP donc non concerné par la rubrique 1510).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage sous la forme de 8 îlots bâtis. Le projet nécessite le défrichement et débroussaillage de la parcelle sur l'emprise imperméabilisée du projet soit environ 2,4 ha.

Les bâtiments sont construits en R+2 et posés à même l'enrobé (absence de fondations).

Le projet comprend une bande d'espaces verts avec aménagement paysager sur la façade donnant sur la route.

Aucune démolition ne sera nécessaire dans le cadre de ce projet. Le site conservera une bande d'espaces verts non aménagés à l'est en bordure du canal pluvial afin d'en garantir le bon entretien.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage à destination des entreprises et des particuliers, sous forme de garde-meuble.

L'aménagement du site s'inscrit dans le cadre du développement de la zone d'activité "Les Fonds".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain est aménagé sous la forme d'une plateforme réalisée en enrobé bitumeux qui accueillera les bâtiments, les zones de circulation et de stationnement. Le projet comporte également des espaces verts qui permettent des aménagements paysagers pour réduire l'impact visuel.

La durée totale des travaux est de 3 mois.

La construction a un faible impact sur l'environnement du fait de travaux très courts et de l'absence de béton et autres produits non recyclables utilisés dans la mise en oeuvre des chantiers plus classiques.

La date de démarrage des travaux sera adaptée en fonction de la date de réception des autorisations nécessaires au projet (Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement). Les travaux préparatoires de débroussaillage et de coupe d'arbres nécessaires à la mise en place du projet seront réalisés hors période ordinaire de reproduction de l'avifaune (hors période d'avril à juin).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le site accueillera les bâtiments de self-stockage composés de 8 îlots bâtis. Le site sera accessible aux utilisateurs des cellules de stockage. Le conteneur maritime, pilier du transport multimodal, est utilisé comme module constructif car il est autoporteur, étanche et sécurisé. Le conteneur est revêtu d'un bardage en acier qui, une fois l'édifice assemblé, lui procure une esthétique identique aux bâtiments dits industriels qui se trouve dans les zones d'activités.

Le projet ne produit pas de déchets spécifiques, ni de résidus d'exploitation ou d'émanations quelconques. Les biens stockés seront sans danger pour l'environnement (interdiction de stocker des produits inflammables, radioactifs, espèces vivantes, armes, explosifs, produits chimiques, engrais,...). La circulation des véhicules sur le site est limitée à 10 km/h et les zones de stationnement (167 places) sont implantées sur la partie nord du site, à l'opposée d'un lotissement situé au sud. Ces places sont réalisées pour être conforme au PLU mais seules quelques unes sont nécessaires au projet. La circulation sera faible en phase exploitation, du fait de l'activité de stockage à moyen et long terme, tous les utilisateurs ne seront pas amenés à venir sur site quotidiennement.

Le site est clôt avec accès par digicode et surveillance vidéo 24/24h. Chaque étage comporte des extincteurs. Un local d'accueil sera implanté dans un des îlots bâtis. Un employé assurera l'accueil des utilisateurs du site et sa surveillance.

Dans sa phase exploitation, le site sera raccordé au réseau d'alimentation en eau potable et réseaux d'eaux usées domestiques. Un ouvrage de rétention sera mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet et sera dimensionné pour gérer une pluie centennale selon la doctrine de la DDT 84 et les préconisations du Grand Avignon (dossier loi sur l'eau en cours).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau vis-à-vis des rubriques 1.1.1.0 (pose d'un piézomètre) et 2.1.5.0 (rejets d'eaux pluviales).

Le projet fera également l'objet d'une demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette foncière :	28 809 m ²
Surface totale imperméabilisée / surface maximale à défricher :	24 110 m ²
Surface de plancher :	16 631 m ²
Emprise bâtie :	7 713 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse :

Chemin de la Banastière
84 270 VEDENE

Numéro de parcelles :

Parcelles n°16, 17, 191 et 194 section BE.

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 89' 25 " 85 Lat. 43° 96' 41 " 13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les informations bibliographiques disponibles, la ZNIEFF la plus proche se trouve à 3,2 km à l'ouest. Il s'agit du "Rhône", ZNIEFF de type II - code 93 0020206 .
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur le territoire du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures du réseau routier national, des réseaux autoroutiers et du réseau ferroviaire dans le département du Vaucluse, approuvé par l'Arrêté n°2013184-0003 du 03/07/2013. Le site d'étude n'est pas concerné par les cartes de bruit relatives à ces infrastructures.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone humide d'importance internationale au titre de la convention RAMSAR.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'étude des photographies aériennes antérieures, le site n'a jamais été aménagé et a été utilisé jusqu'au début des années 2000 comme parcelles agricoles. Un seul site de la base de données BASIAS/BASOL est recensé dans un rayon de 200 m autour du site d'étude. Il s'agit d'un site BASOL, à 200 m environ au sud-est, correspondant à une ancienne activité de transport logistique.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à environ 3,2 km à l'ouest. Il s'agit du site "Le Rhône aval" - code FR9301590.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se trouve à environ 1,3 km au nord-ouest du site d'étude. Il s'agit du "Domaine de Roberty au Pontet".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau directement sur le site mais des prélèvements d'eau dans le réseau AEP communal liés à l'alimentation en eau potable des bâtiments projetés. Aucun prélèvement d'eau/pompage n'est nécessaire en phase travaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modification des masses d'eaux souterraines. Le projet sera conçu dans le respect de la doctrine de la DDT84 en matière de gestion des eaux pluviales (traitement qualitatif et quantitatif des eaux pluviales décrit dans le dossier loi sur l'eau en cours).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais liés à la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales seront évacués selon la réglementation en vigueur vers une filière de traitement adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas d'apport de matériaux naturels extérieurs au site pour la construction des îlots bâtis. Le projet ne nécessite pas de remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre l'imperméabilisation d'environ 2,4 ha actuellement enherbés et partiellement boisés (chênes, pins). La zone boisée la plus dense correspond au nord et centre du site. La végétation est moins présente sur la partie ouest et sud-ouest (sols essentiellement enherbés avec quelques arbustes). Le secteur est fortement dégradé sur sa partie est depuis la création du stand de tir attenant (défrichement, stockage de déblais récents et anciens, sols remodelés ...) et ne semble pas présenter d'enjeux écologiques particuliers. D'après le PADD de Vedène, le site n'est pas en trame verte/bleue ou sur un axe de continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre l'imperméabilisation d'environ 2,4 ha actuellement enherbés et partiellement boisés (chênes, pins). Le secteur est fortement dégradé sur sa partie est depuis la création du stand de tir attenant (défrichement, stockage de déblais récents et anciens, sols remodelés ...) et ne semble pas présenter d'enjeux écologiques particuliers. D'après le PADD de Vedène, le site n'est pas en trame verte/bleue ou sur un axe de continuité écologique. Le site est par ailleurs classé en zone UEa du PLU, soit en zone urbaine.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de VEDENE ne fait pas l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologique (PPRT). L'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) la plus proche se trouve à environ 600 m au nord.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de VEDENE ne possède pas de Plan de Prévention des Risques Naturels (PPR). Les débordements du Rhône au droit du site d'étude ne sont pas étudiés au sein de l'Atlas des Zones Inondables. Le site se trouve en zone d'aléa faible à moyen du risque de retrait gonflement des argiles d'après la carte d'aléas du BRGM.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, les déplacements sur site sont ceux de véhicules légers pour la clientèle utilisant le garde-meuble. La circulation reste cependant limitée compte tenu de l'activité du site. En phase travaux (courte durée, 3 mois), des engins de travaux publics circuleront sur le site d'étude et ses environs. La voie d'accès au site (chemin de la Banastière) fait l'objet d'un emplacement réservé pour élargissement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase exploitation peu de nuisances sonores (liées au déplacement sur site de la clientèle à une vitesse maximale de 10 km/h et majoritairement piétonne). En phase travaux (3 mois), les nuisances sonores générées sont limitées à la circulation et l'utilisation des engins de chantier comme décrits plus haut (nuisance ponctuelle et diurne). Le projet est limitrophe de la zone d'activités "les fonds", attenant à un stand de tir récemment construit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas concerné par des démolitions ou la réalisation de fondations pour les bâtiments.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les aménagements prévus dans le cadre du projet (bâtiments de stockage) sont sources d'émissions lumineuses avec un éclairage nocturne des voies circulées de la plateforme par détection de présence (absence d'éclairage en continu).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet de polluants dans l'air sera limité en phase travaux (3 mois). Les véhicules et engins utilisés en phase travaux seront conformes à la réglementation en vigueur.</p> <p>En phase exploitation la faible circulation aura un impact limité sur les rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, conformément à la doctrine de la DDT84 et du Grand Avignon. Dans le cadre de ce dossier le choix sera fait de rejeter les eaux pluviales soit par infiltration dans les sols soit par rejet à débit régulé dans les fossés longeant le site d'étude, selon les contraintes du site d'étude, avec une protection centennale.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées domestiques du projet seront rejetées dans le réseau EU desservant le site.</p> <p>L'activité sur site ne génère aucun effluent industriel.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets potentiels générés en phase chantier seront évacués conformément à la réglementation en vigueur vers des filières de traitement adaptées.</p> <p>Les déchets domestiques en phase exploitation seront limités en quantité et gérés par la collecte communale.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans la zone d'activités "les fonds". Des aménagements paysagers seront réalisés en entrée de site par la création de jardins suspendus formant un mur végétal. Une frange de 47 arbres de haute tige sera également créée au sud pour limiter l'impact visuel. L'annexe A7 détaille l'insertion paysagère du projet dans son environnement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude ne fait actuellement pas l'objet d'activités spécifiques (espaces boisés et enherbés). A l'état projet il accueillera l'activité de self-stockage et sera pour partie imperméabilisé. L'usage des sols est donc modifié mais est cohérent avec l'usage des terrains limitrophes (zone d'activités, équipement sportif, ...) et le PLU (zone urbaine). Le projet s'inscrit donc parfaitement dans son environnement proche et participe au développement de la zone.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation seront prises afin d'éviter toute pollution du milieu naturel et minimiser l'impact du projet sur son environnement :

- Raccordement du projet aux réseaux EU et AEP et traitement quantitatif et qualitatif des eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel (dossier loi sur l'eau en cours, piézomètre posé prochainement),
- Évacuation des déchets potentiels générés par le projet durant la phase travaux conformément à la réglementation en vigueur,
- Travaux de débroussaillage et coupe d'arbres en dehors des périodes de nidification et de reproduction ordinaire pour l'avifaune allant d'avril à juin,
- Conservation de la ripisylve en bordure du canal (fossé pluvial du Grand Avignon) à l'est (bande de retrait de 5 m),
- Aménagements paysagers en bordure de la voirie au nord et conservation d'une frange d'arbres de haute tige au sud (Cf. annexe A7)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature (activité de stockage) et de sa localisation (prolongation de la zone d'activité des Fonds), le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur et l'usage des sols correspond à son environnement proche. Le site n'est pas localisé au sein d'une zone de sensibilité environnementale notable et est en partie dégradé en termes d'enjeux écologiques (zones de stockage, sols remaniés). Pour le défrichement des zones boisées, des mesures seront prises pour éviter la perturbation éventuelle de l'avifaune (adaptation des périodes de coupe et débroussaillage). Le projet sera conçu dans le respect de la réglementation applicable pour la protection de l'environnement (Loi sur l'Eau). Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°6 - Annexe complémentaire - Contexte environnemental du site d'étude
Annexe n°7 - Annexe complémentaire - Insertion paysagère

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Marseille

le,

31/04/19.

Signature

P/0 ALIAS Vincent

SAS Robert ARNAL & Fils

37, Quai de Bosc - BP 74

34202 SETE Cedex

Tel. 04.67.18.64.66 - Fax 04.67.46.06.66

N°SIRET 562 680 731 00890